

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION
LA SCIENCE ET LA CULTURE

JOURNAL
DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE
QUINZIÈME SESSION

PARIS

n° 4

18 octobre 1968

I. SEANCES DU VENDREDI 18 OCTOBRE 1968

<u>Heure</u>		<u>Salle</u>	<u>Secrétaire</u>
9 heures	Bureau de la Conférence générale (troisième séance)	IX	M. Barnes
10 heures	Septième séance plénière	I	M. Barnes M. Urlik
10 heures	Comité juridique (deuxième séance)	VI	M. Perrenoud
10 heures	Commission du programme (quatrième séance)	II	M. Makagiansar
10 heures	Commission administrative (quatrième séance)	IV	M. Chase
10 h.30	Comité des résolutions de la Commission du programme (deuxième séance)	VIII	M. Kettani
15 heures	Huitième séance plénière	I	M. Barnes M. Urlik
15 heures	Commission du programme (cinquième séance)	II	M. Makagiansar
15 heures	Commission administrative (cinquième séance)	IV	M. Chase
15 h.30	Comité des résolutions de la Commission du programme (troisième séance)	VIII	M. Kettani

FRANCAIS

II. ORDRE DU JOUR DES SEANCES DU VENDREDI 18 OCTOBRE 1968

Point de l'ordre du jour

Documents

Troisième séance du Bureau de la Conférence générale

- 1 Adoption de l'ordre du jour 15 C/BUR/5
- 2 Organisation des travaux de la session (suite) 15 C/2 (par. 13) et Annexe 15 C/BUR/DR.1 et 2
- 3 Questions diverses -

Septième et huitième séances plénières

- 2 Deuxième rapport supplémentaire du Président du Comité de vérification des pouvoirs -
- 9, 10, 12, 19 Débat de politique générale (suite) Rapports imprimés pour 1966 et 1967 15 C/3 et Add. 15 C/5 et Add. et Corr. 1 et 2 15 C/6 et Add. 1 et 2 15 C/9

Deuxième séance du Comité juridique

- Election des membres du Bureau du Comité restant à élire 15 C/NOM/1
- 30.1 Comptes rendus analytiques (articles 55,56,58, 59 et 60 du Règlement intérieur) 15 C/62 15 C/71
- 30.3 Quorum (article 69.3 du Règlement intérieur) 15 C/66

Quatrième et cinquième séances de la Commission du programme

- 5.2 Coopération avec les commissions nationales (suite et fin) 15 C/2 15 C/PRG/BUR/2

<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Documents</u>
5.3 Programme de participation aux activités des Etats membres	15 C/DR.76,77,79,80,81,82,84,139,157,158,159 15 C/PRG/BUR/2
5.4 Personnel de direction et d'exécution à fournir aux Etats membres (UNESCOFAS)	
5.5 Programmes internationaux	
<u>Quatrième et cinquième séances de la Commission administrative</u>	
21.1 Examen technique des méthodes d'établissement du budget et des prévisions budgétaires	15 C/5 et Add. et Corr. 1 et 2 et Annexe II 15 C/6, 15 C/ADM/INF.1
27 Emploi de l'arabe comme langue de travail : rapport du Directeur général	15 C/22
28 Application des recommandations du Comité ad hoc d'experts chargé d'examiner les finances de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées : rapport du Directeur général	15 C/23 et Add.
26 Fonctions et responsabilités des organes de l'Unesco, y compris les méthodes de travail de la Conférence générale : rapport du Conseil exécutif	15 C/21
<u>Deuxième et troisième séances du Comité des résolutions de la Commission du programme</u>	
21.3 Examen des projets de résolution concernant le chapitre 1 - Education (suite)	15 C/DR.4, 146, 12, 14, 91, 92, 7, 8, 9, 11, 15, 17, 19, 20, 148, 3, 5, 6, 10, 16, 88
Examen des projets de résolution concernant le chapitre 3 - Sciences sociales, sciences humaines et culture	15 C/DR.39, 49, 51, 52, 55, 58, 59, 60, 65, 66, 113, 114 à 119, 121, 122, 124 à 130, 143, 43, 50, 53, 54, 56, 61, 62, 67, 130, 131, DR. 36 et 40 DR. 35, 37, 42, 44 à 48 57 et 63, 38 et 41

III. CALENDRIER PROVISOIRE DES SEANCES DES JOURS SUIVANTS

<u>Date</u> et <u>heure</u>	<u>Organe</u>	<u>Salle</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>
<u>SAMEDI 19 OCTOBRE</u>			
9 heures	Bureau de la Commission du programme (troisième séance)	VIII	
10 heures	Neuvième séance plénière	I	8 (Nomination du Directeur général)
10 heures	Commission du programme (sixième séance)	II	21.3 Chapitre 5 : 5.5 15 C/DR.79, 80, 81, 82
10 heures	Commission administrative (sixième séance)	IV	27, 26, 28, 38
10 heures	Comité juridique (troisième séance) (éventuellement)	VI	Adoption du 1er rapport
10 h.30	Comité des résolutions de la Commission du programme (quatrième séance)	VIII	Examen des DR se rapportant à 15 C/5 et Add. et Corr. 1 et 2 Titre II, chap. 3
<u>LUNDI 21 OCTOBRE</u>			
10 heures	Dixième séance plénière	I	8 (Installation du Directeur général)
15 heures	Onzième séance plénière		30.1, 29
10 heures et 15 heures	Commission du programme Sous-Commission I (Education) (première et deuxième séances)	II	15 C/5 et Add. et Corr. 1 et 2 et Annexe, Titre II, chapitre 1

<u>Date</u> <u>et</u> <u>heure</u>	<u>Organe</u>	<u>Salle</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>
10 heures et 15 heures	Commission administrative (septième et huitième séances)	IV	38, 37, 40, 41, 42

MARDI 22 OCTOBRE

9 heures	Bureau de la Conférence générale (quatrième séance)	IX	
10 heures et 15 heures	Douzième séance plénière Treizième séance plénière	I	29 29
10 heures et 15 heures	Commission du programme Sous-Commission I (Education) (troisième et quatrième séances)	II	15 C/5 et Add. et Corr. 1 et 2 et Annexe - Titre II chapitre 1
10 heures et 15 heures	Commission du programme Sous-Commission III (sciences sociales, sciences humaines et culture) (première et deuxième séances)	X	15 C/5 et Add. et Corr. 1 et 2 et Annexe - Titre II, chapitre 3
10 heures et 15 heures	Quatorzième séance plénière Quinzième séance plénière	I	20 (Adoption du pla- fond budgétaire provisoire pour 1969-1970)
10 heures et 15 heures	Commission du programme Sous-Commission I (Education) (cinquième et sixième séances)	II	15 C/5 et Add. et Corr. 1 et 2 et Annexe - Titre II chapitre 1
10 heures et 15 15 heures	Commission du programme Sous-Commission III (sciences sociales, sciences humaines et culture) (troisième et quatrième séances)	X	15 C/5 et Add. et Corr. 1 et 2 et Annexe - Titre II, chapitre 3

IV. APERCUS DES SEANCES

Note de la rédaction

Les délégués trouveront dans la présente section du Journal des aperçus des séances du jour précédent. Ces aperçus ne sont publiés que pour la commodité des délégués et ne remplacent pas les comptes rendus in extenso ou les procès-verbaux des débats de la Conférence générale. Aucun effort n'est négligé pour assurer l'exactitude des aperçus, mais la place et le temps disponibles ne permettent pas de publier des rectifications ou des additions aux aperçus parus précédemment.

BUREAU DE LA CONFERENCE GENERALE - DEUXIEME SEANCE

Jeudi 17 octobre 1968, 9 heures

Président : S. Exc. M. William Eteki-Mboumoua (Cameroun)

Le Bureau a repris l'examen du plan d'organisation des travaux de la session établi par le Conseil exécutif (doc. 15 C/2).

Section IV - Séances plénièresElection de membres du Conseil exécutif

Les représentants de la République socialiste soviétique d'Ukraine, de l'Union des républiques socialistes soviétiques, de la Nouvelle-Zélande, de la France, de Ceylan et de l'Inde, ainsi que les Présidents du Comité des candidatures et de la Commission du programme ont indiqué comment il conviendrait à leur avis que la Conférence générale règle cette question. Le représentant du Japon a présenté sur ce point un projet de résolution publié sous la cote 15 C/BUR/DR.1.

Le Bureau a décidé de ne prendre de décision en la matière qu'à sa prochaine séance.

Calendrier des réunions

Le Bureau a pris note de la déclaration du Directeur général selon laquelle la Table ronde sur "L'information et les droits de l'homme" (voir par. 30 du doc. 15 C/2) serait organisée, non pas pendant la session en cours de la Conférence générale, mais en 1969.

Compte tenu de cette modification du calendrier et étant entendu que de nouvelles modifications pourraient y être apportées lorsque le Bureau aura terminé l'examen de la façon dont la Conférence générale aura à se prononcer sur le point 29, le Bureau a décidé de recommander à la Conférence générale d'approuver le plan d'organisation des travaux de la session établi par le Conseil exécutif (doc. 15 C/2).

Liste des orateurs du débat de politique générale pour le jeudi 17 et le vendredi 18 octobre

Le Bureau a approuvé la liste des orateurs publiée sous la cote 15 C/BUR/4 et qui a paru dans le numéro 3 du Journal.

Procédure à suivre pour la nomination et l'installation du Directeur général

Le Bureau a décidé de recommander que la Conférence générale suive la procédure indiquée dans le document 15 C/BUR/2.

CINQUIEME SEANCE PLENIERE

Jeudi 17 octobre 1968, 10 heures

Président : S. Exc. M. William Eteki-Mboumoua (Cameroun)

Les délégués à la Conférence générale ont applaudi la lecture de deux messages parvenus au Siège de l'Organisation à l'occasion de la session en cours et émanant des Présidents de la République centrafricaine et de la Zambie.

La Conférence générale s'est associée à l'hommage rendu par son Président et par le Directeur général au Dr Nirenberg, au Dr Khorana et au Dr Holley, les trois lauréats américains du Prix Nobel de médecine.

La Conférence générale a ensuite approuvé les dernières recommandations du Bureau concernant l'organisation de ses travaux, notamment la recommandation touchant l'intérêt qu'il y aurait à limiter le temps de parole dans le débat de politique générale ainsi qu'il est prévu à l'article 71 du Règlement intérieur.

Points 9, 10, 12 et 19 - Débat de politique générale

Dans ce débat, les orateurs ci-après ont pris la parole dans l'ordre où ils sont cités : S. Exc. M. Abdulrachman Abaalkhail (Arabie saoudite), S. Exc. M. J.R.C. Kotsokoane (Lesotho), The Hon. M. C.Y. Mgonja, M.P., Minister for Education (Tanzanie), The Right Hon. Reg. Prentice, Minister of Overseas Development (Royaume-Uni), S. Exc. M. D. José Villar Palasi, ministre de l'éducation et des sciences (Espagne), S. Exc. M. Albert Parisi, ministre des affaires culturelles (Belgique), S. Exc. le professeur Jan Kopecky, ministre adjoint de la culture et de l'information (Tchécoslovaquie) et S. Exc. M. Franz Karasek, directeur général des relations culturelles avec les pays étrangers (Autriche).

SIXIEME SEANCE PLENIERE

Jeudi 17 octobre 1968, 15 heures

Président : S. Exc. M. E.F.L. de Silva (Ceylan)

Points 9, 10, 12 et 19 de l'ordre du jour - Débat de politique générale

Le débat s'est poursuivi avec la participation des orateurs suivants, dans l'ordre : S. Exc. M. Ato Akalework Habtewold, ministre de l'éducation et des beaux-arts d'Ethiopie ; S. Exc. le Dr Don José Mariano Astigueta, secrétaire d'Etat à l'éducation et à la culture d'Argentine ; S. Exc. M. K. Johari, ministre de l'éducation de Malaisie ; S. Exc. M. Saleh A. Saleh, ministre de l'éducation du Koweït ; S. Exc. M. Atanase Makuza, ministre de l'éducation du Rwanda ; S. Exc. M. J.M. Siso Martinez, ministre de l'éducation du Venezuela ; S. Exc. M. Sylvain T. Babeleme, ministre de l'éducation du Togo et M. Rivet, secrétaire général adjoint de l'Organisation météorologique mondiale.

BUREAU DE LA COMMISSION DU PROGRAMME

Première séance : jeudi 17 octobre 1968, 12 h.15

Président : M. Bernard J.E.M. de Hoog (Pays-Bas)

Au cours de sa première séance, le Bureau de la Commission du programme a examiné les projets de calendrier de la Commission et de ses sous-commissions, ainsi que les méthodes de travail. Il a procédé en outre à un échange de vues sur la création et la composition du Comité des résolutions et a décidé de recommander à la Commission du programme la candidature de S. Exc. M. K. Arianayagam (Malaisie) aux fonctions de président du Comité des résolutions.

COMMISSION DU PROGRAMME

Deuxième séance : jeudi 17 octobre 1968, 10 h.15

Président : M. Bernard J.E.M. de Hoog (Pays-Bas)

Election des vice-présidents et du rapporteur

Après que Mme Magda Jóború (Hongrie), présidente du Comité des candidatures eut présenté les propositions de ce comité, les délégués ci-après ont été élus à l'unanimité vice-présidents de la Commission du programme :

1. S. Exc. M. Amadou Mahtar M'Bow (Sénégal) Président de la Sous-Commission de l'éducation
2. Le professeur Ignacy Malecki (Pologne) Président de la Sous-Commission des sciences exactes et naturelles

- | | | |
|----|---|---|
| 3. | S. Exc. M. Alberto Wagner de Reyna
(Pérou) | Président de la Sous-Commission
des sciences sociales, des
sciences humaines et de la culture |
| 4. | M. J. Alphonse Ouimet (Canada) | Président de la Sous-Commission
de l'information |
| 5. | S. Exc. M. K. Arianayagam (Malaisie) | |

S. Exc. le Dr Mustafa Tolba (République arabe unie) a été élu à l'unanimité rapporteur de la Commission du programme.

Point 5.2 - Coopération avec les commissions nationales

Le représentant du Directeur général a fait un exposé introductif sur le point 5.2 - Coopération avec les commissions nationales. Les délégués des pays suivants ont pris part à la discussion : Suisse, République fédérale d'Allemagne, Uruguay, Belgique, Chili, Pologne et Dahomey.

COMMISSION DU PROGRAMME

Troisième séance : jeudi 17 octobre 1968, 15 h.15

Président : M. Bernard J.E.M. de Hoog (Pays-Bas)

Le Président a rendu compte de la première séance du Bureau de la Commission.

La Commission a examiné et approuvé les calendriers de ses séances et de celles de ses sous-commissions, ainsi que les méthodes de travail (15 C/PRG/BUR/2), à l'exception du point 2, par. (f), qui a été supprimé et des points 4 et 5 dont l'examen a été différé. Les représentants de la Roumanie, de l'URSS, de la France, de la Nigeria, de la Jamaïque, de l'Australie, de l'Uruguay, du Liban, du Pakistan, de l'Inde, du Canada, des Pays-Bas et de la Suisse ont pris part à la discussion.

Election des membres du Comité des résolutions

La Commission a élu à l'unanimité les membres du Comité des résolutions, dont les noms suivent :

- S. Exc. M. Arianayagam (Malaisie), président
- Mlle S.K. Guitton (Royaume-Uni)
- S. Exc. M. A. Balaci (Roumanie)
- S. Exc. le Dr. M. Alcalá (Mexique)
- Le Rév. P. Nejm (Liban)

Les représentants de la Malaisie, du Royaume-Uni, de la Roumanie, du Mexique, du Dahomey, de l'Algérie et du Liban, ont pris part à la discussion.

5.2 - Coopération avec les commissions nationales

La Commission a poursuivi l'examen du point 5.2 - Coopération avec les commissions nationales. Les délégués des pays ci-après ont participé au débat : Hongrie, Italie, Brésil, Irak, Maroc, Congo (Brazzaville), Etats-Unis d'Amérique, Tchad, Cameroun, Tchécoslovaquie, France, République arabe unie, Roumanie, Népal, Jamaïque, Ethiopie, Afghanistan, Cuba, Corée et URSS. Le représentant du Directeur général a répondu aux interventions des délégués.

COMITE DES RESOLUTIONS DE LA COMMISSION DU PROGRAMME

Première séance : jeudi 17 octobre 1968, 16 h.30

Président : S. Exc. M. K. Arianayagam (Malaisie)

Le Comité des résolutions a commencé l'examen des projets de résolution ayant trait au Chapitre premier du Titre II du document 15 C/5.

Il a décidé de poursuivre la discussion sur ce point à sa séance suivante, le vendredi 18 octobre à 10 h.30. Il a aussi décidé d'inviter les Etats membres ci-après à être représentés à cette séance : Afghanistan, Autriche, Bulgarie, Costa Rica, Danemark, Espagne, Finlande, Norvège, Suède, Equateur, Honduras, République arabe unie, Roumanie, Tchécoslovaquie, URSS, Uruguay, Yougoslavie.

La discussion portera sur les projets de résolution suivants soumis par ces Etats membres : DR.4 et 146 ; DR. 12, 14, 91 et 92 ; DR.7, 8, 9, 11, 15, 17, 19, 20 et 148 ; DR. 3, 5, 6 et 10 ; DR. 16 ; DR. 88.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Deuxième séance : jeudi 17 octobre 1968, 10 heures

Président : M. Prem Kirpal (Inde)

Sur la proposition du Président du Comité des candidatures, la Commission a élu à l'unanimité les délégués suivants aux postes de vice-présidents :

S. Exc. M. Héctor Aristy (République dominicaine)

M. P.P. Banda (Zambie)

M. Wojciech Ketrzynski (Pologne)

La Commission a ensuite élu à l'unanimité Mme Achard (Dahomey) aux fonctions de rapporteur.

Point 30.1 - Projets d'amendement au Règlement intérieur de la Conférence générale - Comptes rendus analytiques (document 15 C/62)

La Commission a recommandé à l'unanimité de supprimer les comptes rendus analytiques des séances tenues par les organes de la Conférence générale.

FRANCAIS

Point 34.1 - Contributions des Etats membres - Barème des quotes-parts pour 1969-1970 (document 15 C/33)

Plusieurs délégations ont posé des questions sur le système adopté pour fixer les contributions des Etats membres. A la demande des délégués de l'Australie et de la République du Viêt-nam, il a été procédé à un vote par appel nominal sur la motion proposée par le délégué de la Pologne tendant à supprimer le paragraphe (iv) de la section 2 du projet de résolution qui figure au paragraphe 16 du document 15 C/33 concernant le barème des contributions de la Chine. La motion, ayant recueilli 14 voix contre 42, avec 26 abstentions, a été rejetée. L'ensemble de la résolution a ensuite été adopté par 59 voix contre zéro, avec 14 abstentions.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Troisième séance : jeudi 17 octobre 1968, 15 heures

Président : M. Prem Kirpal (Inde)

Point 34.2 - Contributions des Etats membres - Monnaies de paiement des contributions (document 15 C/34)

Après discussion, le projet de résolution a été adopté par 50 voix contre zéro, avec une abstention.

Point 34.3 - Contributions des Etats membres
Recouvrement des contributions (document 15 C/35)

La Commission a recommandé que la Conférence générale prenne note du document 15 C/35 ainsi que des observations de la Commission.

Points 33.1, 33.2, 33.3, 33.4, 33.5, 33.6 - Rapports financiers et rapports du Commissaire aux comptes (documents 15 C/27, 15 C/28 et Add., 15 C/29, 15 C/30 et Add., 15 C/31 et 15 C/32 et Add.)

Les résolutions figurant dans les documents correspondants ont été approuvées à l'unanimité et, pour chacun des points 33.2, 33.4 et 33.6, un paragraphe supplémentaire concernant le travail du Commissaire aux comptes a été inséré sur la suggestion du Conseil exécutif.

Point 36 - Fonds de roulement pour aider les Etats membres à acquérir le matériel éducatif et scientifique nécessaire au développement technologique : étude et propositions du Directeur général (document 15 C/48 et Add. et Corr.)

Après que le représentant du Directeur général eut expliqué le fonctionnement du Fonds de roulement, la Commission a adopté à l'unanimité le projet de résolution amendé publié sous la cote 15 C/48 Add. et Corr.

V. AVIS OFFICIELS

PROCEDURE A SUIVRE POUR LA NOMINATION
DU DIRECTEUR GENERAL

La nomination du Directeur général s'effectue conformément à l'article VI, paragraphe 2, de l'Acte constitutif et des articles 87, 99, 100, 101 et 102 du Règlement intérieur.

La recommandation pertinente du Conseil exécutif a été communiquée aux Etats membres par la lettre EXED/6/1354 du 4 septembre 1968.

Selon le calendrier des séances approuvé par la Conférence générale (15 C/2, Annexe), la Conférence abordera le point 8 de son ordre du jour "Nomination du Directeur général" à sa 9e séance plénière, dans la matinée du samedi 19 octobre.

La procédure ci-dessous sera suivie :

1. La Conférence générale se réunira en séance plénière privée le samedi 19 octobre à 10 heures. Seront seuls admis à cette séance privée :
 - les délégués des Etats membres et des Membres associés ;
 - les observateurs des Etats non membres ;
 - les membres du Secrétariat dont la présence est nécessaire (conseiller juridique, secrétariat de la Conférence générale, interprètes et personnel technique)

(Les délégués sont priés de se munir de leur laissez-passer).
2. Le Président de la Conférence générale rappellera les dispositions pertinentes de l'Acte constitutif et du Règlement intérieur. Il invitera ensuite le Président du Conseil exécutif à présenter la recommandation du Conseil ainsi que le projet de contrat et de statut du Directeur général.
3. La parole sera donnée aux délégués qui l'auront demandée.
4. Lorsque tous les délégués qui désireront prendre la parole seront intervenus, la séance sera suspendue puis les débats reprendront en séance publique.
5. A cette séance publique, le Président du Conseil exécutif présentera de nouveau les recommandations du Conseil. Le Président de la Conférence générale rappellera les dispositions pertinentes du Règlement intérieur.

6. La Conférence générale se prononcera alors au scrutin secret sur la recommandation du Conseil. Chaque délégation ayant le droit de vote recevra une enveloppe et trois bulletins - le premier portant le mot "oui", le second le mot "non" et le troisième étant blanc. (Chaque délégation ne devra mettre dans l'enveloppe qu'un seul de ces bulletins, sans signature ni autre marque distinctive). La procédure prévue par le Règlement sur les élections au scrutin secret sera suivie (voir le Manuel de la Conférence générale). Lorsque le dépouillement sera achevé, le Président proclamera les résultats du scrutin.
7. Les délégués ne seront pas invités à prendre la parole après la proclamation des résultats.
8. Enfin, le Président du Conseil exécutif présentera le projet de contrat et de statut qui fera l'objet d'une discussion et, si cela est nécessaire, d'un vote à main levée.

DEBAT DE POLITIQUE GENERALE

(Points 9, 10, 12 et 19 de l'ordre du jour)

La liste des orateurs inscrits pour le vendredi 18 octobre, telle qu'elle a été approuvée par le Bureau de la Conférence, est la suivante :

Vendredi 18 octobre - matin

- | | |
|---------------------------------|-----------|
| 1. S. Exc. M. A.E. Kinsella | Pays-Bas |
| 2. S. Exc. M. Tarso Dutra | Brésil |
| 3. S. Exc. Hirokichi Nadao | Japon |
| 4. S. Exc. M. Mashuri | Indonésie |
| 5. S. Exc. M. Haralambi Traikov | Bulgarie |
| 6. Le professeur Kasem Udyanin | Thaïlande |
| 7. The Hon. Dr J.G. Kiano | Kenya |
| 8. S. Exc. M. Ong Pang Boon | Singapour |
| 9. S. Exc. M. Majid Rahnema | Iran |

Vendredi 18 octobre - après-midi

- | | |
|---------------------------------|----------|
| 1. S. Exc. M. America Riera | Honduras |
| 2. S. Exc. M. Edgar Faure | France |
| 3. S. Exc. M. Mohammed El Fasi | Maroc |
| 4. S. Exc. M. E.F.L. de Silva | Ceylan |
| 5. S. Exc. M. Kamal Nagi | Qatar |
| 6. S. Exc. M. Basheer Al-Sabagh | Jordanie |
| 7. S. Exc. M. Mustafa Baiou | Libye |

Les délégués sont priés de fournir à l'avance le texte de leurs interventions, à l'intention des interprètes, du service de transcription et du service de presse, et de bien vouloir remettre ces textes, en 6 exemplaires si possible :

- au secrétariat de la Conférence (bureau S.376) en dehors des heures de réunion ;
- pendant les séances, à la monitrice de séance dans la salle.

Il est rappelé que l'interprétation des interventions est considérablement facilitée si les délégués parlent assez lentement et sans trop s'approcher du microphone.

Les délégués qui désirent se prévaloir de la possibilité de demander au Président l'autorisation de faire paraître en annexe au compte rendu in extenso de la séance plénière un texte exposant de façon plus complète des faits présentés plus succinctement dans leur discours sont priés de remettre ces textes au secrétariat de la Conférence générale (M. R. Barnes ou M. J.P. Urlik, bureau S.373).

Il est rappelé toutefois que "ces compléments" ne devraient pas dépasser "2.500 mots" ; de plus, la présentation du compte rendu devrait permettre de distinguer nettement les paroles prononcées en séance des textes ajoutés après coup (voir 15 C/2, par. 11.8).

COMPOSITION DU COMITE DES RAPPORTS

Les délégations des Etats membres suivants qui ont été désignés par la Conférence générale lors de sa quatorzième session pour faire partie du Comité des rapports au cours de la quinzième session sont priées de communiquer aussitôt que possible le nom de leur représentant au Secrétaire du Comité des rapports (M. E. von Rintelen, bureau n° 5.006, tél. 36-06 : Australie, Autriche, Argentine, Bulgarie, République démocratique du Congo, Cuba, Dahomey, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Haute-Volta, Inde, Italie, Libye, Malaisie, Mexique, Mongolie, Nigeria, Ouganda, Pologne, Royaume-Uni, Sénégal, Somalie, Soudan, Syrie, Tchecoslovaquie, Togo, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

COMMISSION DU PROGRAMME

Calendrier des séances à venir

	<u>Vendredi 18 octobre</u>	<u>Paragraphes de 15 C/5</u>	<u>Autres documents</u>
<u>Matin</u>	5.2 Coopération avec les commissions nationales (suite et fin)	1693-1708	15 C/DR.76, 77, 139, 157, 158, 159
	5.3 Programme de participation aux activités des Etats membres	1709-1719	
	5.4 Personnel d'exécution et de direction à fournir aux Etats membres (UNESCO PAS)	1720-1723	

Vendredi 18 octobre

		<u>Paragraphe</u> <u>de 15 C/5</u>	<u>Autres</u> <u>documents</u>
<u>Après-midi</u>	5.5 Programmes internationaux	1724-1754	15 C/DR.79, 80
	I. Programme des Nations Unies pour le développement	1724-1748	
	II. Programme alimentaire mondial	1749-1754	
	III. 15 C/DR.81, 82 et 84		

Samedi 19 octobre

<u>Matin</u>	Point 25.1 Relations avec les organisa- tions internationales (rap- port, etc.)		15 C/20 15 C/DR.85, 87
--------------	---	--	------------------------------

COMITE DES RESOLUTIONS DE LA COMMISSION DU PROGRAMME

Calendrier et ordre du jour provisoires des séances à venir

Vendredi 18 octobre à 15 heures et
Samedi 19 octobre à 10 heures (salle VIII)

Projets de résolution se rapportant au Titre II du document 15 C/5 - Chapitre 3 - Sciences sociales, sciences humaines et culture : Afghanistan (DR.36, 130), République fédérale d'Allemagne (DR.42, 113, 114, 115, 116), Autriche (DR.44, 57, 63), Brésil, Chili et Mexique (DR.51), Bulgarie (DR.41, 49, 53, 58), Ceylan (DR.37, 55, 59, 62, 127, 129), Espagne (DR.143), Ghana (DR.56), Hongrie (DR.47, 64, 119, 128), Inde (DR.35, 39, 48, 54, 61, 124, 142), Indonésie (DR.66 et Corr.), République arabe unie (DR.43, 45, 122), Suède et Finlande (DR.52), URSS (DR.38, 118, 121), Uruguay (DR.40, 46, 50, 60, 67, 117, 125, 126), Yougoslavie (DR.65).

PROJET DE RESOLUTION PRESENTE PAR LA COLOMBIE (document 15 C/DR.73 - Action en faveur du livre - production et distribution)

Ce projet de résolution est également présenté par la Bolivie, le Brésil, le Chili, le Costa Rica, la République dominicaine, El Salvador, l'Equateur, Haïti, le Honduras, le Nicaragua, le Panama, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela.

PROJET DE RESOLUTION PRESENTE PAR LA SUEDE (document 15 C/DR.52 - Application des sciences sociales)

Ce projet de résolution est également présenté par la Finlande.

PROJET DE RESOLUTION PRESENTE PAR LE VENEZUELA (document 15 C/DR.141 - Plafond budgétaire provisoire pour 1969-1970)

La délégation du Venezuela a informé le Directeur général, le 16 octobre 1968, qu'elle retirait sa proposition contenue dans le document 15 C/DR.141.

NOUVEL ETAT MEMBRE

La République populaire du Yémen du Sud est devenue le 123^e Etat membre de l'Organisation, le 15 octobre 1968.

LISTE DES PARTICIPANTS

Soudan : Le chef de la délégation est S. Exc. le Dr Sid Ahmed Abdel Hadi. Cette rectification figurera dans la nouvelle liste officielle qui doit être publiée à bref délai.

Les délégations de la Hongrie, de la Guinée, du Pérou et du Rwanda sont informées que la première liste officielle révisée (15 C/INF.4 Partie I, rev.) ne contient que des additions à la liste publiée précédemment.

NOUVELLES DES DELEGATIONS

Australie : En l'absence de S. Exc. M. C.T. Moodie, du vendredi 18 octobre au dimanche 27 octobre et du vendredi 1^{er} novembre au lundi 11 novembre, la délégation australienne sera dirigée par M. W.J. Weeden.

Cameroun : S. Exc. M. Zachée Mongo Soo ayant quitté Paris, la délégation sera dirigée, en l'absence de S. Exc. El Hadj Haman Dicko, délégué permanent auprès de l'Unesco, par M. Gérard Ombwa Bindumu, directeur des affaires culturelles.

Burundi : S. Exc. M. Joseph Nindorera ayant quitté Paris le 14 octobre, la délégation sera dirigée par M. Didace Mazuru, délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco.

Lesotho : S. Exc. M. J.R.C. Kotsokoane, chef de la délégation, ayant quitté Paris le 17 octobre 1968, M. T.J. Mashologu exercera les fonctions de chef adjoint de la délégation jusqu'au 18 octobre, date à laquelle il devra également quitter Paris. Il est prévu que M. Mashologu reviendra à diverses reprises à Paris pour participer aux travaux de la Conférence générale.

Nigeria : Le chef de la délégation arrivera à Paris le samedi 19 octobre. Jusqu'à son arrivée, le Dr S.J. Cookey sera à la tête de la délégation.

Royaume-Uni : Les personnalités dont les noms suivent dirigeront la délégation du Royaume-Uni aux dates indiquées ci-après :

The Rt. Hon. Reg. Prentice, M.P., Minister of Overseas Development
(18 octobre)

M. L.C.J. Martin (19 octobre)

Dame Mary Smieton (21 octobre)

M. A.E. Oram, M.P., Parliament Secretary, Ministry of Overseas Development
(22-24 octobre)

Suisse : Avant l'arrivée et après le départ de M. Hans-Peter Tschudi, conseiller fédéral, chef de la délégation suisse, celle-ci sera dirigée par S. Exc. M. Bernard Barbey, membre du Conseil exécutif.

GROUPE AFRICAIN A LA QUINZIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE

Le Groupe africain informe les délégations que les chefs des délégations africaines réunis ont désigné S. Exc. M. Amadou Mokhtar M'Bow, ministre de la culture, de la jeunesse et des sports du Sénégal, comme président du Groupe africain à la quinzième session de la Conférence générale, ainsi que S. Exc. le Dr Modjaben Dowuona, ministre de l'éducation du Ghana en qualité de vice-président.

Le Président et le Vice-Président seront aidés dans leur tâche par un secrétariat de délégués composé de MM. C.K. Meledge (Côte-d'Ivoire), S. Benouniche (Algérie), A.H.M. Misguina (Ethiopie), A. Adeleye (Nigeria).

LIAISON AVEC LA PRESSE

Les représentants des agences de presse, de radio, de télévision, de cinéma et de photographie chargés de suivre les travaux de la Conférence générale trouveront toutes facilités pour leur travail à la salle de la presse du bâtiment des conférences. Pour plus amples renseignements, ils sont priés de s'adresser au Service des relations avec la presse (tél. 20-96, 20-97) qui leur délivrera également des laissez-passer.

Des documents de la Conférence, des documents d'information générale, des communiqués de presse et des photographies seront à leur disposition. Des réunions spéciales d'information et des conférences de presse pourront être organisées de temps à autre à leur intention, et des entrevues individuelles pourront leur être ménagées sur demande avec les délégués et les membres du Secrétariat.

SUPPLEMENT AU NUMERO 1 DU JOURNAL (REPERTOIRE SOMMAIRE) - CORRIGENDUM

La délégation norvégienne est dans le même bureau que les délégations danoise, finlandaise, islandaise et suédoise : P5/1.23/1.24, tél. 49-48.

VI. INFORMATIONS DIVERSES

PROJECTIONS DE FILMS DE L'UNESCO PENDANT LA CONFERENCE GENERALE

Cinéma de l'Unesco, 14 h.30

Des séances cinématographiques consacrées à des films de l'Unesco sont organisées à l'intention des délégués à la Conférence générale.

18 octobre"ABOU SIMBEL : Journal d'une Résurrection"

28 minutes,

Les opérations de sauvetage des temples d'ABOU SIMBEL dans le cadre de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie lancée par l'Unesco

~~goulette~~
version espagnole

EXPOSITION CONSACREE A LA PREMIERE OLYMPIADE CULTURELLE

L'Ambassade du Mexique et la délégation mexicaine invitent toutes les délégations à la réception qu'elles offriront à l'occasion de l'inauguration de l'exposition documentaire sur la Première Olympiade culturelle, qui aura lieu le vendredi 18 octobre à 18 h.30 dans la salle des pas perdus de la Maison de l'Unesco.

VISITES D'ETABLISSEMENTS CULTURELS

Les membres des délégations qui souhaiteraient prendre contact avec diverses personnalités françaises et visiter des établissements ou organismes culturels, scientifiques ou techniques peuvent s'adresser au secrétariat de la délégation française (bureau n° 242 - tél. 46-96). Un agent du secrétariat de la délégation est spécialement chargé de répondre à leurs demandes.

REUNIONS DE DELEGATIONS

Les délégations qui désirent réserver une salle pour se réunir ou pour tenir une réunion de groupe sont priées de s'adresser au Service d'organisation des séances (bureau S.377, tél. 21-34, 41-44), qui mettra des salles à leur disposition à cette fin dans les limites des locaux disponibles.

S'il est nécessaire d'assurer l'interprétation des débats, le Secrétariat fera tout ce qui est en son pouvoir pour satisfaire à toute demande présentée deux ou trois jours avant la date prévue pour la réunion.

RECEPTIONS ORGANISEES PAR LES DELEGATIONS

Les délégations qui désirent choisir une date appropriée pour l'organisation de cocktails, réceptions ou dîners, sont invitées à consulter le Service du protocole (bureau S.375, tél. 21-31), où est tenu un registre de toutes les réceptions et manifestations portées à la connaissance du Secrétariat.

Les délégations qui désirent organiser des réceptions à la Maison de l'Unesco peuvent obtenir une allocation spéciale de boissons alcoolisées détaxées. Pour ces allocations et pour tous autres arrangements concernant les réceptions, prière de s'adresser à M. Gaudinet (tél. 21-91).

STATIONNEMENT DES VOITURES DES DELEGUES

Des zones de stationnement sont réservées aux voitures des délégués sur l'avenue de Suffren et l'avenue de Ségur, le long des bâtiments du Siège. Les délégués peuvent se procurer les macarons spéciaux requis au Service de réception des délégués.

CIGARETTES ET TABAC

Les délégués bénéficieront d'une distribution spéciale de cigarettes et de tabac détaxés, qu'ils pourront recevoir à l'Economat de l'Unesco (situé au sous-sol du bâtiment du Secrétariat), sur présentation de leur laissez-passer.

PHOTOGRAPHIES DE LA CONFERENCE

L'Unesco a engagé un photographe (C. Bablin) pour prendre des photographies des délégations et des orateurs au cours de la session de la Conférence générale. Les délégués pourront obtenir des épreuves de ces photographies, au prix de 6 francs l'une, en s'adressant au comptoir installé dans le hall près de la Banque.

NOTE DE LA REDACTION

Le Journal de la Conférence générale paraîtra tous les matins, excepté le dimanche et les jours de congé, pendant toute la durée de la quinzième session.

Il sera à la disposition des délégués au Service de distribution des documents (hall du Bâtiment des conférences), à partir de 9 heures.

Le Journal, publié en anglais, espagnol, français et russe, comprend les six rubriques ci-après :

- I. Programme des séances du jour
- II. Ordre du jour des séances du jour
- III. Calendrier provisoire des séances des jours suivants
- IV. Aperçus des séances du jour précédent
- V. Avis officiels
- VI. Informations diverses

Le Journal de la Conférence générale est préparé par le personnel suivant :

R. Nicolas	Rédacteur en chef chargé de l'édition française (bureau 1018, tél. 23-18)
Mlle B. Goldbloom	Rédactrice chargée de l'édition anglaise
V. Hurtado	Rédacteur chargé de l'édition espagnole
Mme L. Kluchnikova	Rédactrice chargée de l'édition russe

Les textes à insérer dans le Journal doivent être adressés en cinq exemplaires dactylographiés au Rédacteur en chef ou au secrétariat de la Conférence générale (bureau S.373, sous-sol du Bâtiment des conférences).